



## LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE LE SÉNAT CRANTE DE NOUVELLES AVANCÉES

Les sénatrices et sénateurs Socialistes, Écologistes et Républicain (SER) se félicitent de l'adoption par le Sénat de leur proposition de loi (PPL) visant à lutter contre la vie chère en renforçant le droit de la concurrence et de la régulation économique outre-mer portée par Victorin Lurel. La haute chambre a pris acte du fait que lutter contre la vie chère c'est agir sur les prix mais aussi sur la transparence de leur formation et l'accumulation des marges.

La vie chère est un fléau pour les habitants des Outre-mer. Les écarts de prix sur les produits alimentaires, jusqu'à 30% par rapport à l'Hexagone, y sont insupportables. Ils alimentent un sentiment d'injustice et créent régulièrement de fortes tensions sociales et des mouvements violents de contestation.

### *DES OUTILS D'ACTION DIRECTE*

**Ce texte propose d'actualiser les dispositifs de régulation économique outre-mer** pour intensifier la pression concurrentielle et renforcer la transparence des prix et des marges. Il poursuit quatre objectifs : améliorer la transparence, sécuriser les acteurs locaux, renforcer les outils anti-oligopoles, faire baisser les prix et augmenter le pouvoir d'achat des Ultramarins.

Pour le groupe SER, l'enjeu de la transparence est essentiel pour éviter la dissimulation des comptes de certaines grandes entreprises et mieux appréhender et contrôler les mécanismes de formation des prix et d'accumulation des marges.

En séance nous avons obtenu que les conditions générales de ventes établies au niveau national entre un fournisseur et un distributeur s'appliquent de façon identique dans l'Hexagone et les Outre-mer qui limite la concurrence exercée par le circuit court sur les grossistes importateurs.

Très attendu car source d'opacité, ce texte engage aussi la voie à un plafonnement des « marges arrière » qui participent injustement au renchérissement du coût de la vie outre-mer.

### *UN VOLONTARISME POLITIQUE AFFIRMÉ*

Ce texte envoie un signal clair. **Les Ultramarins ne doivent plus rester prisonniers d'un système économique inéquitable.** Il ouvre la voie à des mesures concrètes d'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens ultramarins.

**Le groupe SER demande au ministre des Outre-mer, qui a fait de la lutte contre la vie chère une priorité absolue de son action, à s'emparer rapidement des mesures de ce texte. Il s'engage à appuyer ce combat pour nos territoires d'Outre-mer, dans le respect de nos engagements pour une vie meilleure pour tous nos compatriotes.**



**Auteur**  
**Victorin Lurel**  
Sénateur de la  
Guadeloupe



**Chef de file**  
**Lucien Stanzione**  
Sénateur du  
Vaucluse

**CONTACT PRESSE :**  
Service communication :  
01 42 34 38 24  
communication@soc.senat.fr